

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse ABONNEMENTS 1 mois 3 mois 6 mois 1 an France Fr. 1.50 4.50 7.00 14.00 Etranger 2.00 6.00 10.00 20.00

LA LIBERTÉ

ANNONCES Publicitas S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ Rue St-Pierre FRIBOURG PRIX DES ANNONCES Fribourg, canton 15 cent. La Suisse... 20 » La France... 25 » L'Étranger... 30 » Réclames... 50 »

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Extension de l'offensive française à l'est de Reims. Prise de la première ligne allemande et du village d'Aubérive.

L'offensive française s'est étendue hier à l'est de Reims, sur un nouveau front de quinze kilomètres, allant de Prunay, sur la Vesle, jusqu'à Saint-Hilaire, sur la Suippes. Les lignes françaises d'où l'attaque est partie suivaient l'ancienne voie romaine reliant Reims à Verdun. Le village de Prosmes marque le centre du front. Les positions allemandes s'alignaient de Beine à Aubérive. Lors de la précédente offensive française en Champagne, le 25 septembre 1915, Aubérive se trouvait en bordure de la bataille, qui se déclara à l'est de la Suippes. Cette fois, Aubérive, qui formait saillant à l'extrême droite du front à attaquer, était un des objectifs essentiels du commandement français.

Le résultat de l'attaque a été l'enlèvement de la première position allemande au sud de la ligne Beine-Moronvilliers et la prise d'Aubérive lui-même. Toutes les hauteurs fortifiées que les Allemands tenaient ont été conquises. 2500 prisonniers ont été faits. Reims forme trait d'union entre le front de l'offensive qui s'est déclarée lundi le long de l'Aisne jusqu'à Courcy, à six kilomètres au nord de la ville, et le front de l'attaque qui vient de se produire aux portes orientales de la cité. Il n'y a pas eu d'attaque sur le front même de Reims, contre les positions de Brimont, de Berru, de Nogent-l'Abbesse, parce que cela eût coûté des sacrifices superflus : ces positions se trouvent menacées par l'attaque qui tend à les déborder, au nord-ouest et à l'est.

On n'a pas encore d'indications sur le jonctionnement du nouveau front de l'Aisne, entre Missy et Craonne. Mais les termes du communiqué allemand attestent l'ébranlement que les positions du défenseur ont éprouvé ; en parlant de l'impossibilité d'une défensive rigide, sous les effets actuels du feu de l'artillerie, et en annonçant une nouvelle tactique qui consiste à organiser la résistance en profondeur, au lieu du traditionnel cordon défensif d'autrefois, le commandement allemand veut peut-être préparer l'opinion à un retrait du front. Son allusion au souci d'économiser des vies humaines, fallût-il pour cela sacrifier du matériel, est significative.

Le nombre des prisonniers capturés entre Soissons et Reims s'est élevé à 11,000. Avec les 2500 hommes pris en Champagne, cela fait 13,500.

D'après les bulletins français, les Allemands ont prononcé de violentes contre-attaques à l'ouest et au sud-ouest de Craonne (secteurs d'Ailles et de Heurbeise), et à l'ouest du canal de l'Aisne à la Marne (secteurs de Cauroy et de Courcy).

Les Allemands signalent une attaque secondaire française à l'aile gauche du front de l'offensive de l'Aisne, entre l'Oise et Comble.

Dans le secteur britannique, il n'y a pas eu d'événement.

Le décret par lequel le gouvernement français désigne M. André Tardieu comme haut commissaire de la France auprès des Etats-Unis a pour but de donner le maximum d'unité à la coopération franco-américaine ; cet organe nouveau centralisera les programmes établis par les divers départements ministériels français et en dirigera sur place l'exécution. Les Etats-Unis se sont déjà trouvés, depuis l'ouverture de la guerre, en présence de commandements qui se faisaient tort les uns aux autres. Au moment où les services à rendre vont être encore plus nombreux, il était bon qu'on mit fin à des compétitions venant des administrations d'un même pays. Le haut commissaire français aura aussi pleine autorité sur les missions temporaires, techniques ou autres, que la France enverra aux Etats-Unis.

La détermination de cette compétence est immédiatement suivie de la nouvelle que le gouvernement français a décidé d'envoyer une mission extraordinaire pour saluer le Président des Etats-Unis à l'occasion de l'entrée en guerre de ce pays aux côtés des Alliés. A la tête de cette mission se trouve M. Vi-

viani, vice-président de la Chambre des députés, et les autres membres en sont : le maréchal Joffre ; le vice-amiral Chocheprat, préfet maritime de Brest, et le marquis de Chambrun, député, ancien avocat du conseil de l'ambassade de France à Washington.

On ne sait encore par quelles préoccupations ou sous quelles influences le plan primitif du gouvernement français au sujet de cette représentation en Amérique a été changé. Le lendemain du jour où nous avions publié la désignation du maréchal Joffre et de M. Viviani, les journaux français avaient presque tous une note à demi-mystérieuse disant en termes analogues :

Il ne nous est pas encore permis de donner les noms des chefs de la mission française qui va être envoyée aux Etats-Unis. Qu'il nous suffise de dire que l'un d'eux a, par sa situation passée et par sa situation présente dans les conseils du gouvernement, été à même de connaître tous les problèmes politiques et économiques de la guerre ; que l'autre, général illustre, jouit dans le monde entier du bénéfice d'une réputation justifiée par ses grands événements militaires, où il a joué un rôle prépondérant.

L'un et l'autre seront accompagnés de techniciens à même de discuter, avec les personnalités compétentes de l'Amérique, les questions financières, économiques, militaires et navales. C'est-à-dire qu'elle comprendra des financiers, des économistes, des militaires et des marins.

L'homme politique pouvait bien être M. Viviani, et le général illustre ne pouvait être que Joffre. La mission de ces deux hautes personnalités devait comprendre ce qu'on vient de donner au seul André Tardieu, et leur tâche n'est plus que temporaire. Il est possible que M. Viviani n'ait pas consenti à quitter pour longtemps la scène parlementaire et que le maréchal Joffre ait reculé devant la tâche d'organiser l'armée américaine.

M. Viviani n'aurait pas accepté une mission temporaire si on l'eût ainsi condamné à déchoir. Quant à l'éminent homme de guerre qu'est le maréchal, on peut tout lui demander en fait de sacrifice : il est le grand résigné, le grand silencieux, le grand serviteur de la patrie.

Le journal russe *Rousskaïa Volia* relate ceci :

Le ministre russe de la justice, M. Kerensky, vient de rendre visite au club démocratique polonais, où il a pris part à une réunion des membres du club. Au cours de la réunion, M. Kerensky prononça un discours où il déclara que la méfiance des Polonais à l'égard de la Russie n'avait rien qui pût l'étonner, vu que les Russes n'ont point confiance en eux-mêmes. « J'ai toujours été un partisan déclaré d'une Pologne souveraine, poursuivit le ministre, et je ferai tout mon possible pour diriger la question polonaise dans la voie de l'indépendance. J'ai la ferme conviction que, dorénavant, ces deux nations libres pourront vivre côte à côte. »

Le congrès des délégués ouvriers et des délégués militaires à Pétrograd a reçu avec enthousiasme le révolutionnaire Plekhanof, qui y a fait son entrée avec les trois parlementaires socialistes français et les trois parlementaires socialistes anglais. Plekhanof avait juré de ne rentrer en Russie que lorsque le tsar aurait été arrêté. Il incarne pour les Russes la lutte violente contre l'ordre établi, et il se trouve à l'aïse dans le désordre qui a surgi de la révolution.

La première intervention des représentants des socialistes français et anglais n'a rien marqué en faveur de la solidarité des Alliés dans la guerre. Plekhanof a surtout parlé de l'émancipation et du triomphe du socialisme. M. Marcel Cachin, député de la Seine, a jugé qu'il devait se contenter, dans son premier discours, de célébrer la joie éprouvée par les Français à la nouvelle que la Russie s'était libérée. M. Moutet, député de Lyon, a parlé en des termes identiques. Seul, le député socialiste anglais Ogredy a avancé que la classe ouvrière des pays alliés allait désormais lutter côte à côte « pour détruire l'op-

pression autocratique de la monarchie prussienne ». Personne n'a fait écho à ses paroles.

Le Temps de Paris estime que, dans le congrès de Pétrograd, l'élément ouvrier des villes doit compter avec l'élément paysan que représentent les délégués militaires, et il a cru apercevoir que les résolutions du congrès subissent des amendements importants dus aux représentants ruraux, qui veulent la continuation de la lutte aux côtés des Alliés. C'est là plutôt un espoir qu'une réalité, et il serait invraisemblable que, dans un milieu comme Pétrograd, la classe rurale pût tenir bon contre les fauteurs d'anarchie, qui voient l'accomplissement de leurs rêves.

On sent bien, à Paris, dans les cercles officiels, que, du côté de la Russie, l'heure est grave pour l'Entente, car on a décidé d'envoyer encore à Pétrograd M. Albert Thomas, socialiste, ministre des armements, qui est en route déjà. Il s'agit de retenir coûte que coûte les maîtres du jour en Russie dans l'esprit de solidarité parfaite avec les Alliés et d'obtenir que les socialistes russes eux-mêmes proclament cette nécessité et la traduisent en actes.

Un prophète de la « société des nations »

Il y a, avait dit M. Léon Bourgeois dans le discours que l'on a cité dans l'article précédent, il y a dès maintenant, dans l'ordre économique, une vie internationale d'une intensité singulière.

Les intérêts industriels, agricoles, commerciaux, financiers des divers pays se pénètrent tellement, leur réseau resserre tellement ses mailles, qu'il existe, en fait, une communauté économique universelle. Mais cette communauté n'est point constituée suivant les règles du droit ; c'est un marché qui obéit aux seules lois de la concurrence, où la chance, l'audace, la force, sont les conditions du succès. Est-il possible de s'élever de cette communauté de fait à une communauté d'un ordre supérieur, de constituer, entre les nations qui la composent, un ensemble de liens de droit qu'elles acceptent également et qui forment entre elles une société véritable ? Et, si cet état de droit parvient à s'établir entre les Etats, ne sera-ce pas par là même l'établissement d'un état de paix, et de paix réelle et profonde, de paix vraie, puisque, nous l'avons dit bien souvent, et nous ne cessons de le redire, la paix sans le droit n'est pas, ne peut jamais être vraiment la paix.

Plus de cinquante ans auparavant, dans son *Essai de droit naturel basé sur les faits* (traduction française, Casterman, 3^{me} édition, 1883, page 56), le R. P. Taparelli d'Azeglio tenait, mais avec plus d'ampleur, un langage analogue :

« A mesure que le commerce se développe, que les alliances, les voyages, les communications se multiplient entre deux nations ; à mesure que leurs intérêts se croisent ou se confondent, et que les lumières se propagent partout, unissant tous les peuples dans une même communauté d'idées, de principes, de sentiments, de désirs et d'entreprises, on voit, en même temps, que les relations internationales deviennent de plus en plus suivies, et que les efforts communs tendent de plus en plus à la recherche d'un intérêt commun de l'ordre extérieur. Chaque nation s'aperçoit bientôt qu'elle n'est plus ni isolée, ni absolument indépendante, quoique de droit elle conserve toujours son indépendance ; elle s'aperçoit aussi que, insensiblement, les idées de ses voisins pénètrent chez elle ; que les esprits et les volontés sympathisent ; que toute scission qui ébranlerait le crédit des autres, compromettait aussi ses propres intérêts ; en un mot, chaque nation voit clairement qu'elle est intéressée à la conservation de l'ordre, non seulement chez elle, mais aussi chez les autres peuples ; elle voit que, du maintien de l'ordre chez les autres peuples, dépend le bien particulier de ses propres citoyens et jusqu'à son existence politique et sociale. »

Le fait de la solidarité internationale qui a justement frappé M. Léon Bourgeois avait donc frappé, tout autant, le célèbre sociologue de la *Civiltà cattolica*. Et il ne s'était pas contenté d'observer le fait, il avait posé et résolu le problème moral qui jaillit du fait :

« Demandons-nous d'abord, avait-il écrit plus haut, s'il existe bien réellement une société entre les nations ; on ne peut raisonnablement douter. Deux individus qui viennent à se rencontrer, se trouvent aussitôt soumis aux lois de la société universelle ; ils sont obligés de se prêter aide et secours dans l'acquisition de leur bien commun, qui est dans le monde le bien honnête, le bien de l'ordre, et, dans l'autre, l'éternelle possession du bien infini. Si telle est la loi des individus, avons-nous

des raisons de dire que deux sociétés, placées dans les mêmes conditions, ne sont pas soumises aux mêmes lois, aux mêmes obligations ?

Il y a, il est vrai, une grande différence entre les mutuelles relations des individus et celles des sociétés : la fin principale de l'individu, c'est la possession immédiate et personnelle d'un bonheur qui n'est pas de ce monde, tandis que la fin dernière de la société est de diriger les bas des individus vers leurs suprêmes destinées, par le moyen de l'ordre extérieur, lequel constitue la fin immédiate de la société. De cette différence essentielle, nous avons déduit la différence qui existe entre l'amour individuel d'individu à individu, et la bienveillance de nation à nation. Mais nous ne pouvons pas arguer, de cette différence, que les nations ne forment pas entre elles une société universelle ; cela prouve seulement que le bien commun de la société universelle se présente à nous sous un autre aspect que le bien particulier de chacune des nations qui font partie de la société générale ; cela prouve que la société internationale cherche avant tout le bien de l'ordre politique, tandis que les sociétés particulières ont surtout pour fin le bien de l'ordre naturel. Dans la société particulière, on applaudit aux individus les voies de l'honnêteté individuelle par le secours de l'ordre civil ; dans la société internationale, c'est aux nations elles-mêmes qu'on veut faciliter le développement de l'action sociale par le moyen de l'ordre public. » (Ibid, page 65.)

Le P. Taparelli ne s'en tient pas à ces observations fondamentales ; il esquisse, en serrant de près les faits qu'il étudie, les grandes lignes de la constitution qui recevra progressivement la société des nations. Et c'est ici que nous le verrons décrire, à l'avance, les Conférences de La Haye.

Il n'y a point de société véritable, remarque-t-il, sans une autorité. Mais, dans la société des nations, celles-ci n'entendent pas abdiquer leur indépendance ; elles ne le doivent pas, elles ne le peuvent pas. « Spécialement égales », quelle que soit l'étendue de leur territoire, et quel que soit le nombre de leurs habitants, l'autorité leur appartient originairement à toutes également ; et c'est donc sous la forme d'une « polyarchie » qu'apparaît à nos yeux la société internationale. « De droit, l'autorité doit ici résider dans le commun accord des nations associées, et c'est aux associés à établir les formes d'après lesquelles cette autorité doit être exercée. » Cet accord ne peut manquer de se produire entre elles, estime le perspicace sociologue, car c'est l'intérêt du grand nombre ; elles ont « besoin d'une autorité forte, respectée de tous, et qui puisse faire en sorte que le droit des faibles ne soit pas à la merci des plus puissants ». Or, quand l'intérêt propre se combine avec le droit, il devient tout-puissant et détermine infailliblement les formes qui sont le plus en harmonie avec les besoins des sociétés. Aussi croyons-nous que, peu à peu, on verra s'élever, dans le monde, une sorte de tribunal fédéral universel, qui remplacera les alliances, les congrès, les traités, comme ceux-ci remplacent provisoirement aujourd'hui l'autorité suprême des empereurs et le gouvernement patriarcal des pontifes ; cela nous paraît devoir arriver infailliblement, quoique lentement peut-être, car la vie des nations peut se compter par le nombre des siècles, comme la vie des individus se compte par le nombre de leurs années. »

Que ce tribunal fédéral universel corresponde exactement à l'œuvre entreprise à La Haye, et que cette œuvre ne mérite en aucune façon certaines critiques inconsidérées que la guerre des nations a occasionnées, on n'aura aucune peine à l'établir. Et ici encore, l'accord sera parfait entre la tâche que les représentants de tous les Etats du monde se sont assignée à La Haye sous la pression des nécessités internationales, et le programme que le P. Taparelli leur fixait un demi-siècle auparavant : il s'agit de donner au droit des gens la forme et la valeur des lois positives. Pour résulter directement du droit naturel, le droit des gens, en effet, ne nous offre pas cependant des applications évidentes, ni surtout spontanément acceptées de tous, pour les problèmes multiples que suscite la mobilité des situations internationales. Tout le monde d'aperçoit depuis cette guerre, et l'unanimité avec laquelle les belligérents se réclament des conventions de La Haye prouve que ces conventions ont opéré cette transcription du droit des gens tel que l'implique la morale internationale, en lois explicites et taxatives qui règlent les devoirs des peuples dans leurs conflits d'aujourd'hui. « Il n'est venu à l'esprit d'aucun gouvernement, remarquait à ce propos un diplomate éminent, qui prit une part considérable aux travaux de La Haye, de répudier comme un texte sans valeur les prescriptions consignées dans les nombreuses conventions qui fixent notamment les devoirs des armées occupantes dans les régions envahies, ni les exigences humanitaires de la guerre maritime, ni le respect des villes ouvertes, ni l'immunité des populations non combattantes, etc. ; tout au plus se contente-t-on de garder le silence en face d'un réquisitoire trop difficile à répliquer,

mais, le plus souvent, les accusés cherchent à se disculper d'avoir vraiment commis les infractions qu'on leur reproche, ou bien ils s'excusent de les avoir commises, en alléguant qu'ils y ont été amenés par d'autres infractions particulières que leurs ennemis ont, affirmément, commises antérieurement. Mais les conventions de La Haye, bien loin d'être infirmées par ces controverses tragiques, y reçoivent au contraire une consécration définitive. Elles ont écrit dans le code international, comme une expression impérative du droit des gens pour les nations d'aujourd'hui, des textes explicites, des lois positives qui pourront se perfectionner, et se compléter, mais qu'on ne parviendra pas à effacer. »

Ainsi apparaît-il déjà que l'organisation de la société des nations ne correspond pas à un rêve d'utopistes, mais qu'elle jaillit du mouvement incompressible de la vie internationale. Il était bon de montrer tout d'abord que ce projet n'a pas été le fruit d'une philosophie émanée de la doctrine catholique ; que la doctrine catholique le demande, au contraire, si impérieusement qu'on ne saurait le contrarier sans la violer elle-même ; et c'est, sans doute, un fait impressionnant à cet égard que la clarté des conclusions et la netteté des prévisions du P. Taparelli d'Azeglio. On a eu naguère l'occasion de rappeler dans la *Liberté* que les restaurateurs de la philosophie traditionnelle de l'Eglise au siècle dernier, complaient parmi les restaurateurs d'une doctrine saine, juste, prudemment hardie concernant des rapports du capital et du travail. Le P. Taparelli, qui appartient à cette Ecole de précurseurs, a précédé, lui aussi, d'un demi-siècle les réalisateurs de la justice internationale.

Soit dit à l'adresse de ceux qui s'avisent déjà d'opposer, comme deux systèmes contradictoires, à la « religion des dogmes », la religion de la justice humaine. »

G. Vanneufville.

M. ANDRÉ TARDIEU

Nous avons signalé que M. André Tardieu avait été nommé haut commissaire de France aux Etats-Unis.

M. André Tardieu est l'une des personnalités les plus marquantes du journalisme et de la Chambre française. Né en 1876, ancien secrétaire d'ambassade, rédacteur de la politique étrangère au Temps, auteur de plusieurs volumes d'histoire diplomatique, professeur à l'Ecole des sciences politiques et à l'Ecole supérieure de guerre, il fut, en 1908, chargé du cours français à l'université Harvard, à Boston (Etats-Unis), sur la politique extérieure de la troisième République.

M. André Tardieu, dont la sœur a épousé M. René Waldeck-Rousseau, a été élu député de Seine-et-Oise aux élections de 1914, et il est parti pour la guerre dès le 2 août 1914. Il était officier d'état-major quand il demanda, en 1915, à prendre rang dans les armées combattantes comme officier de troupes. Il a pris part aux batailles de Fère-Champenoise, Ypres, Arras et Verdun, et a été l'objet de brillantes citations pour sa belle conduite et sa bravoure.

Retré en juin 1916 au Parlement, où il s'est montré orateur éloquent, vigoureux et documenté, il a été chargé par la Commission de l'armée du contrôle de l'artillerie lourde, à laquelle il a consacré de nombreux rapports, qui sont encore secrets, mais auxquels les spécialistes initiés ont attaché une grande importance.

A la veille des vacances, il interpellait le gouvernement sur le blocus, et la Chambre adoptait à l'unanimité ses conclusions.

Le mouvement de la population en Italie

La population de l'Italie a doublé en l'espace de cent ans ; en 1800, l'Italie avait 17,240,000 habitants ; en 1911, 34,671,377 habitants. Depuis 1882, la population s'accroît d'environ un million tous les cinq ans. Toutefois, le mouvement tend, depuis une dizaine d'années, à se ralentir ; l'augmentation annuelle qui était en moyenne de 631 par mille habitants est tombée depuis 1900 à 624.

La ville de Milan a quadruplé sa population depuis cent ans. En 1800, elle comptait 134,528 habitants ; en 1914, 662,762. Au mois de février dernier, on a recensé, sans la garnison, 683,851 habitants. La population de la ville augmente en moyenne de 20,000 habitants chaque année.

Milan va probablement dépasser Naples, la ville la plus peuplée d'Italie, qui, d'après le dernier recensement de 1911, avait une population de 678,031 habitants.

Nouvelles diverses

Le gouvernement civil du Turkestan a été provisoirement confié à trois membres du comité exécutif russe.

Les journaux autrichiens annoncent que le ministre Barnreither et le ministre du commerce Urban ont démissionné.

Un échange de grands blessés austro-italiens est annoncé pour le 25 avril.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 avril

Communiqué français du 17 avril, à 3 h. de l'après-midi : Hier, au sud de l'Oise, activité intermittente des deux artilleries. Nos patrouilles ont ramené des prisonniers. Entre Soissons et Reims, nos troupes se sont organisées sur les positions conquises. Dans la région d'Alles (nord-ouest de Craonne), une forte contre-attaque allemande sur nos nouvelles lignes a été brisée par nos tirs de barrage et ceux de mitrailleuses, qui ont fait subir des pertes élevées aux assaillants. D'autres contre-attaques ennemies dans le secteur de Courcy ont échoué également. Le temps continue à être très mauvais sur l'ensemble du front. En Champagne, nuit calme, marquée par une recrudescence dans la lutte de l'artillerie, dans les secteurs au nord-ouest d'Auberville.

Communiqué allemand du 17 avril : Groupe du kronprinz allemand : Sur l'Aisne, est en cours l'une des plus grandes batailles de la formidable guerre et par conséquent de l'histoire du monde. Depuis le 6 avril, la préparation ininterrompue par l'artillerie et les lance-mines s'est poursuivie avec une violence, une durée et une densité encore jamais atteintes, de la part des Français, dans le but de rendre nos positions mûres pour l'assaut.

Le 16 avril, de bon matin, depuis Soupir sur l'Aisne jusqu'à Bétheny, au nord de Reims, sur un front de 40 km., l'attaque française destinée à rompre notre front s'est déclarée en masses profondes, avec une impétuosité inouïe, sans cesse renforcée par des réserves. Dans l'après-midi, les Français ont lancé de nouvelles masses à l'attaque et déclenché de fortes attaques secondaires contre notre front entre l'Oise et Condé-sur-Aisne. Avec les effets actuels de l'artillerie, qui nivelle les positions et crée de vastes champs d'entonnoirs, une défensive rigide n'est plus possible. On ne combat plus pour une ligne, mais pour une zone fortifiée échelonnée en profondeur. Ainsi, la lutte pour les positions avancées se poursuit avec des fluctuations, dans le but, même si du matériel de guerre est perdu, d'épargner les vies humaines et d'affaiblir l'ennemi d'une façon décisive en lui infligeant de lourdes pertes. Ces tâches ont été remplies grâce à la perfection du commandement et à la vaillance des troupes. Hier, la tentative de grande envergure des Français de rompre notre front a échoué. Les pertes sanglantes de l'ennemi sont très lourdes et plus de 2100 prisonniers sont restés entre nos mains.

Le combat se poursuit sur les quelques points où l'ennemi a pénétré dans nos lignes. Ce matin, le combat s'est développé en Champagne, entre Prunay et Auberville. Le champ de bataille s'étend ainsi de l'Oise jusqu'en Champagne. Les troupes attendent pleines de confiance les durs combats à venir.

Journée du 17 avril

Communiqué français d'hier mardi, 17 avril, à 11 h. du soir : Aujourd'hui, nous avons élargi notre action à l'est de Reims et atteint les lignes allemandes entre Prunay et la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet. Malgré de violentes rafales de pluie et de neige, nos soldats firent preuve d'un mordant irrésistible et enlevèrent, sur un front de 15 kilomètres environ, en dépit de la résistance ennemie, toute la première position allemande. Au sud de Moronvillers, nos troupes, poussant au delà de cette position, ont brillamment conquis, sur une étendue de 11 kilomètres, la ligne de hauteurs solidement organisée depuis le mont Cornillet jusqu'à l'est de Vaudeincourt. Plus à l'est, une action violemment menée

nous a permis d'enlever le village d'Auberville et le saillant puissamment fortifié formé par la ligne allemande autour de ce village, sur un front de trois kilomètres. Les contre-attaques de l'ennemi, lancées vers le mont Cornillet, ont été brisées par nos feux. Le chiffre des prisonniers faits par nous sur cette partie du front dépasse 2500. Entre Soissons et Reims, nous avons, au cours de la journée, repris nos tirs de destruction sur les organisations allemandes et réduit les flots ou des fractions ennemies résistaient encore. Vers 15 h. 30, une forte contre-attaque ennemie, dans la région de la ferme d'Heurtebise, a été repoussée par nos feux et à coups de balonnettes. Une autre tentative violente, dans le secteur de Courcy, occupé par des troupes russes, a également échoué. D'après de nouveaux renseignements, nos troupes, dans la bataille du 16 avril, entre Soissons et Reims, ont bousculé des forces allemandes très importantes. Dans l'attente de notre attaque, l'ennemi avait amené 19 divisions. Au dire des prisonniers, ordre formel avait été donné de tenir coûte que coûte sur la première position renforcée en profondeur.

Les pertes subies par les Allemands ont été considérables, non seulement au cours de la bataille, mais la journée précédente. La veille de l'attaque, une division ennemie s'est engagée au cours de la relève dans le secteur d'une division voisine et a perdu, sous la violence de nos tirs d'artillerie, une grosse partie de son effectif. Le chiffre des prisonniers valides faits par nos troupes hier, entre Soissons et Reims, atteint actuellement 11,000.

Communiqué anglais d'hier mardi, 17 avril, à midi : Pendant la nuit, nos troupes se sont emparées de la ferme du Tombois, sur la route de Lempire à Vendhuile, dans la région d'Épéhy. Elles ont aussi gagné du terrain le long de l'éperon au nord-est de la gare d'Épéhy. Nous avons fait quelques prisonniers. Le temps continue à être orageux, avec un vent violent et des rafales de pluie.

Communiqué anglais d'hier mardi, 17 avril, à 8 h. 30 du soir : Une nouvelle avance a été effectuée aujourd'hui, vers le bois d'Havincourt, au nord de Gouzeaucourt. Des engagements ont eu lieu dans la journée au nord et au nord-est de Lens, où nos troupes exercent toujours la même pression sur l'ennemi. Une tentative allemande, en vue d'enfoncer nos positions avancées, a complètement échoué.

L'aviation a exécuté, hier, du bon travail, en dépit du mauvais temps. L'ennemi, qui s'est en général gardé de toutes rencontres, a eu néanmoins trois appareils obligés d'atterrir avec des avaries, à la suite de combats aériens. Cinq des nôtres ne sont pas rentrés.

Les exploits d'un tank

La prise de Wancourt et d'Hennin, au sud-est d'Arras, par les Anglais, raconte M. Beach Thomas, dans le Daily Mail, demeure fameuse par les exploits d'un tank qui prit part au combat et lutta quarante heures durant contre la ligne Hindenburg.

Notre infanterie était tenue en échec par un violent feu de mitrailleuses postées au sommet d'un monticule. Un tank fut appelé, qui, sous une grêle de balles, grimpa le talus, l'aplati, et, tandis que son équipage riait et invectivait l'ennemi, détruisit un premier nid de mitrailleuses. Puis, décrivant une courbe élégante, l'énorme machine s'en fut écarter sur un autre point des réseaux de fils barbelés et détruire d'autres groupes de mitrailleuses, pendant que les projectiles ne cessaient de crépiter sur son ventre, ses flancs, ses dos.

Véritable lutte de saint Georges et du Dragon. Durant deux jours et une nuit, la terrible machine, soufflant le feu par ses naseaux de ses pièces, ne cessa d'aller et de venir que complètement vide de gargousses et de cartouches. Ses occupants, effroyablement fatigués par ce combat de quarante heures, eurent du moins la satisfaction d'avoir permis l'avance de l'infanterie qui, profitant de la route tracée, emporta d'assaut la position et ramena 200 prisonniers.

Le remplacement du général von Bissing

Berlin, 17 avril. (Wolff) — Le général von Bissing, gouverneur général de Belgique, dont la santé laissait à désirer ces derniers temps, doit de nouveau se ménager. L'empereur a chargé l'intendant général d'Anvers, von Schwel, de remplacer von Bissing.

En Mésopotamie

Londres, 17 avril. (Reuter. — Officiel.) — Un communiqué du général Maude, en date du 16 avril, signale une avance de nos forces sur la rive droite du Tigre, grâce à une marche nocturne, jusqu'à 1 mille et un mille et demi de la position occupée par le 18^e corps d'armée turc couvrant la gare d'Istabaal, sur le chemin de fer de Bagdad à Samara. Les éléments avancés ennemis se sont repliés devant nous sans opposer de résistance.

La guerre sur mer

Copenhague, 17 avril. Le vapeur norvégien Darva a été coté dans la mer du Nord. Le Politiken annonce que le canot disparu du schooner norvégien, coté par le Fromad I, dans lequel se trouvaient 8 hommes, 5 Danois et 3 Norvégiens, a été sauvé, après avoir erré pendant 36 heures, par la barque suédoise Nahda et conduit à Göteborg. Un vapeur de Bergen a ramené 13 hommes du bateau Leonor, coté dans la mer du Nord. Un destroyer anglais a annoncé avoir rencontré trois canots de sauvetage de deux bateaux norvégiens coulés et les avoir accompagnés jusqu'à la limite territoriale.

Le bruit court que le vapeur Zero, de la ligne Wilson, avec 1180 passagers, a été coté. Londres, 17 avril. Les journaux apprennent d'Amsterdam que trois vaisseaux patrouilleurs allemands ont été aperçus, hier, croisant au large de la côte hollandaise.

Angleterre et Etats-Unis

Londres, 17 avril. (Reuter.) — A la Chambre des lords, lord Crawford annonce que lord Curzon proposera, samedi, de voter l'ordre du jour suivant : « La Chambre des lords désire exprimer, au gouvernement et au peuple des Etats-Unis d'Amérique, sa haute appréciation de l'aide par lequel le gouvernement s'est joint aux puissances alliées pour défendre la grande cause de la liberté et du droit de l'humanité contre les plus graves menaces dont elles furent jamais l'objet. »

L'agitation en Argentine

Buenos-Aires, 17 avril. (Havas.) — Le ministre d'Allemagne a protesté auprès du ministre des affaires étrangères au sujet des récentes manifestations antiallemandes.

Agitation antiallemande au Brésil

Rio-de-Janeiro, 17 avril. La surexcitation populaire antiallemande augmente. A Porto-Allegre, la foule a attaqué 270 maisons. Elle a saccagé un hôtel, ainsi qu'un grand magasin, en poussant des hurrahs en l'honneur du Brésil et des Alliés. 30,000 personnes ont tenté d'attaquer une assemblée tenue par les Allemands au Turnerbad. Le président de la République et le ministre de la guerre ont pris des mesures pour rétablir la tranquillité.

Les œuvres nées de la guerre

On nous prie d'insérer : La Société de secours aux militaires tuberculeux, Ryan, son siège à Paris, 126, rue de Provence, fait un pressant appel à tous les amis de la France qui voudront contribuer à soulager les misères de nombreux combattants frappés de tuberculose. Les hôpitaux et les sanatoria se multiplient, en France, pour héberger et soigner les malheureux. Messés du poumon, mais ils comportent des charges énormes, auxquelles se feront un devoir de contribuer tous les admirateurs du vaillant peuple français. Toutes les souscriptions seront reçues avec reconnaissance.

naissance, et les versements peuvent être effectués au Bankverein suisse, à Berne, pour être versés au compte de MM. Périer et C^o, banquiers, à Paris.

En faveur des Belges

On sait qu'il s'est formé, aux Etats-Unis, un comité de secours en faveur des Belges, que le Saint-Père a chaudement recommandé par une lettre adressée au cardinal Gibbons. Cette lettre pontificale a provoqué, parmi les catholiques américains, de généreuses offrandes. Le cardinal Gibbons a envoyé au comité 40,000 dollars; le cardinal Farley, archevêque de New-York, 1200 dollars; Mgr Keane, archevêque de Dubuque, 7000 dollars, etc. Le comité de secours a répandu largement, par centaines de milliers d'exemplaires, la lettre du Pape au cardinal Gibbons. Il a déjà recueilli plus de 250,000 dollars et il se propose de recueillir une somme suffisante pour entretenir, à lui seul, tous les enfants belges. Il lui faudra un million de francs par mois, et le comité espère trouver ces ressources aux Etats-Unis. Un grand nombre des souscripteurs se sont déjà engagés à verser chaque mois une somme déterminée.

L'APRÈS-GUERRE

De M. René Bazin, en article de tête de l'Echo de Paris :

Je songe à la période qui va s'ouvrir après la guerre, à cet état de faiblesse, à cet élan, à ces vastes espoirs que connaîtra la France, sortie glorieusement d'une épreuve où elle devait périr, et aux conditions de la vie nouvelle.

La première, je crois, ce sera la gêne, pendant longtemps. La gêne n'est pas la pauvreté, c'en est la cousine germaine, mais il faut la même vertu pour s'accommoder de l'une et de l'autre. Que de gens, autour de nous, ont déjà, faute des ressources anciennes, réduit leurs dépenses, et, comme disait un bon auteur du XVII^e siècle, « l'éclat honnête et raisonnable où, selon leur condition, ils avaient pu paraître ». La charité est toujours abondante, — je vois là un des meilleurs signes de notre temps, — mais on souffre de beaucoup de petites privations, de plusieurs même qui sont assez vives. Les fortunes ont singulièrement diminué; quelques-unes ont disparu; le reste est menacé. Je me recherche pas les responsables, bien qu'il y en ait, et qu'ils se croient des hommes d'Etat, l'étant tout juste comme un obus qui détruit une maison. Non, je veux seulement faire observer que la France d'après la guerre, appauvrie par les événements et par des fautes politiques, aura besoin d'une force morale à laquelle on ne l'a pas assez préparée. Faire souffrir n'est pas difficile, mais souffrir est malaisé. Le nombre sera très considérable des Français qui subiront cette gêne, et qui compareront leur présent avec leur passé. Comment prévenir le mécontentement? Les belles paroles n'y suffisent pas. On se défie d'elles; on a raison : pour la sécurité même de ceux qui les prodigent, il faut qu'une puissance morale intervienne, qui apaise les rancunes, dompte le mouvement naturel de colère, relève l'espoir et fasse prendre à chacun son mal en patience. Je le dis sans aucune ironie : ceux qui sont responsables, du moins en partie, de la gêne publique, n'ont qu'un moyen, en attendant qu'ils puissent réparer leurs fautes, d'en prévenir les conséquences naturelles, c'est d'élever la jeunesse autrement qu'ils n'ont fait jusqu'ici. C'est de répandre, avec l'idée chrétienne, l'intelligence de la souffrance même inméritée, même durable, et l'idée du pardon.

Echos de partout

DEUX PONTIFES RADICAUX

Du Cri de Paris : Les faits les plus sensationnels passent inaperçus au milieu des événements contemporains. Jusqu'à ces derniers jours, le parti radical-socialiste français avait deux pontifes, voire deux idoles, dont les moindres suggestions étaient obéies comme les commandements d'un dieu laïque, MM. Combes et Léon Bourgeois. Une question quelconque était-elle en discussion, M. Combes ou M. Bourgeois écrivait une lettre, et

le parti entier s'empressait de s'incliner devant l'oracle.

Or, dernièrement, le parti radical et radical-socialiste n'aurait-il pas eu un congrès. On lut une lettre de M. Léon Bourgeois, on lut une lettre de M. Combes; MM. Bourgeois et Combes déclaraient tous deux qu'il n'y avait pas lieu de tenir un congrès. Et le parti décida cependant que le congrès serait tenu.

Il est curieux que le monde n'ait pas été troublé par le fracas de la chute de ces idoles et qu'aucune voix n'ait crié dans le silence de la rue de Valois : — Le grand Pan est mort !

MOT DE LA FIN

A Paris, rue Pascal, à la devanture d'un magasin de bric-à-brac :

A la démocratie vestimentaire.

IL Y A UN AN

18 avril 1916. En Arménie, les Russes prennent Trébizonde. Le gouvernement anglais, sur l'initiative de M. Lloyd-George, discute le projet de service militaire obligatoire.

Confédération

Les éducateurs catholiques suisses et le B. Nicolas de Flue

Dimanche, 22 avril, la Société catholique d'éducation aura son assemblée générale à Sachselo. La journée commencera par un service religieux avec allocution de circonstance du R. P. J.-B. Egger, O. S. B., recteur du collège de Sarnen.

La séance d'études s'ouvrira à 1 heure, après quoi aura lieu l'assemblée générale, spécialement consacrée à commémorer le souvenir de saint ermite du Ranft comme éducateur. Le président central, Mgr Tremp, prononcera le discours d'ouverture; M. l'abbé Omelin, commissaire épiscopal, apportera le salut de l'évêque; M. Adalbert Witz, député aux Etats, présentera un rapport sur le Bienheureux Nicolas de Flue, notre maître dans l'amour de la patrie; M. le juge fédéral Schmid, M. le conseiller d'Etat Erri (Lucerne), et M. l'inspecteur scolaire Bristchgi (Sarnen) parleront sur le même sujet. M. le landammann Ming fera le discours de clôture.

Lettre de gage et endettement du sol

Dans son assemblée générale, la Société suisse pour la réforme de la propriété foncière et des impôts a discuté de l'introduction de la lettre de gage fédérale et adopté diverses thèses, demandant, notamment, une loi fédérale réglant les conditions d'émission des lettres de gage. L'émission de ces lettres de gage se ferait par un établissement central d'émission, créé en entente entre les banques hypothécaires cantonales. Il s'agit de limiter contre l'endettement du sol, et, à cet effet, d'évaluer plutôt les bénéfices agricoles, tout en évitant de prêter à nouveau sur des hypothèques devenues libres à la suite des amortissements.

CANTONS

BERNE

Technicum de Bienne. — Le technicum de Bienne a été fréquenté, le dernier semestre, par 414 élèves, dont 374 Suisses et 40 étrangers. Les examens d'admission auront lieu le 30 avril et les cours d'été commenceront le 2 mai. L'exercice écoulé a été très satisfaisant, tant au point de vue des résultats obtenus qu'à celui du placement des élèves sortants. Les élèves des sections de mécanique technique, d'électrotechnique, d'horlogerie surtout, trouvent facilement à se placer, jamais l'industrie n'ayant eu autant besoin d'hommes capables.

TESSIN

Dans la jeunesse catholique. — On nous écrit de Lugano : Pour favoriser la reprise de l'action du Pais

La guerre souterraine

par le capitaine DANRIT (Lieutenant-colonel Driant)

Le jeune homme fit un geste évasif, n'osant mentir, mais ne voulant pas non plus gâter la joie du vieillard en lui parlant de la situation irrégulière où l'avait mis le refus de l'adjudant, compliqué de celui du Major de tranchée.

— Je serais venu sur la tête; n'avais-tu pas quelque chose de très important à me remettre? on m'a donné ton mot à l'arrivée du détachement.

— Combien de temps as-tu à toi? — Une heure et demie à peine : je prends le service ce soir.

— Alors, vite à table... aujourd'hui, c'est toi qui m'aideras à gagner mon fauteuil, car, tu sais, mes pauvres vieilles jambes me lâchent... pourtant j'arrive encore à faire ma promenade quotidienne au jardin. Vite, Gertrude, servez... La vieille bonne s'empressait dans la salle voisine, où déjà la table était mise.

Les deux jeunes filles, adossées à la haute fenêtre, formaient un tableau charmant; Odile Tribout, dépassant son amie de la tête, lui avait passé ses bras autour du cou, dans un mouvement de fraternelle protection, et Yvonne, un peu pâle, regardait à la dérobée le grand et beau garçon qui l'avait portée petite fille et qu'elle revoyait sous un jour nouveau, dans des circonstances si dramatiques.

Le grand-père était le type du vieil officier en retraite, à la moustache galoise et la barbe blanche; ses yeux, enfouis sous d'épais sourcils, avaient cette fixité que donne une longue habitude du commandement, et on sentait que le commencement de paralysie dont il était menacé du côté droit devait peser lourdement à son activité coutumière : sa haute taille s'était voûtée et son bras droit était agité d'un léger tremblement.

A table, Jacques Tribout se trouva près d'Yvonne. — En vois voyant en noir, j'ai craint un malheur, fit-il; si vous savez combien j'ai souvent pensé à votre père... à vous...

Elle ne répondit pas, mais un frémissement passa sur ses joues pâles et lui donna pendant quelques secondes un peu de la riche carnation d'Odile.

— Mais, reprit le jeune homme, comment vous trouvez-vous ici, exposé à des dangers de tous les jours, alors qu'à Nancy vous auriez été à l'abri de tout?

Ce fut Odile qui expliqua. Lorsque le colonel Saget, dont le régiment avait été décimé sous Nancy, avait dû suivre le XX^e corps, appelé à combattre dans les tranchées du Nord, Yvonne s'était trouvée seule avec une femme de chambre et un chauffeur, d'automobile.

Ne pouvant prévoir quand la France reporterait la guerre en pays annexé, son père lui avait recommandé au passage de se retirer près de son vieil ami, le commandant Tribout, à Vaux, et Yvonne avait d'autant plus volontiers acquiescé à ce parti, qu'elle n'avait pas d'amie plus sûre qu'Odile Tribout.

Le chauffeur, qui parlait allemand, avait pu, malgré l'encombrement des routes, conduire la jeune fille et sa femme de chambre jusqu'à Vaux, mais, à peine arrivé, il y avait été réquisitionné avec sa machine par l'autorité militaire allemande, et on ne savait pas où ils avaient été envoyés, car le chauffeur n'avait pas donné de ses nouvelles depuis.

Yvonne avait pris sa part des dangers que l'arrivée des troupes françaises avait fait courir aux habitants de la zone de défense; la maison du commandant Tribout avait été occupée, évacuée, réoccupée pendant la période du refolement des troupes de la défense extérieure; mais depuis une semaine, les patrouilles allemandes avaient cessé de venir jusque-là, et l'on vivait portes closes en attendant les Français, dont les troupes d'investissement occupaient le plateau de Gravelotte et l'important débouché d'Ars-sur-Moselle.

Justement un détachement était arrivé la veille et s'était installé à la mairie.

Mais le vieil officier écoutait avec une sorte d'impatience tous ces détails donnés par Odile à son frère; on devinait qu'il avait hâte d'aborder la question qui avait fait l'objet de sa lettre et qu'une pensée unique emplissait son cerveau depuis le début de la guerre, dont il frémissait d'être le témoin impuissant.

— Tu ne le doutes pas, petit, fit-il, de ce que je vais te confier; il y a dans ce qui arrive quelque chose de...

Il chercha le mot qui pouvait rendre sa pensée, n'en trouva qu'un.

— ...quelque chose de providentiel... fit-il. Tu me diras que la Providence n'entre guère dans le détail de nos petites affaires; moi qui

ne vais tarder à lui rendre des comptes personnels, je crois bien qu'elle s'occupe de tout, des petites comme des grandes... Tu me diras aussi...

Grand-père, fit Odile d'un ton délibéré, tu montrais la place qu'elle tenait dans la maison, vous savez que Jacques n'a plus qu'une heure...

Le vieillard sourit : — Je comprends, fit-il, tu connais ma manie de digression et tu as peur que je n'aie plus le temps d'aborder mon sujet principal. Sois tranquille, j'y arrive tout de suite.

Tu as connu M. Spilldorf, de Longeville... — Je vous ai maintes fois entendu citer ce nom, étant jeune; c'est celui d'un gros entrepreneur établi par ici depuis la guerre.

— C'est bien cela et ce nom, tu me l'as entendu maudire aussi plus d'une fois, car, alors que tout le monde croyait cet homme Allemand d'origine, et venu à Metz avec les immigrants sous la masse desquels on espérait étouffer la nationalité lorraine, moi, je le savais Alsacien, Alsacien de Thann où j'avais connu sa famille et il savait en quel mépris je le tenais; car ce gros entrepreneur avait soumissionné pour nombre d'ouvrages de fortification exécutés autour de Metz depuis la guerre et Dieu sait s'il en a exécuté. C'est lui qui a achevé le fort Mantouffel, là-bas, sur l'autre rive de la Moselle, au-dessus de Saint-Julien, lui qui a exécuté cette ligne fortifiée rejoignant le fort Alvensleben, notre ancien fort de Plappeville, au Saint-Quentin, lui enfin qui a fait autour de Saint-Quentin lui-même des travaux de première importance qu'on ne pouvait confier qu'à un Allemand ayant donné les gages les plus sérieux au Statthalter.

— Je commence à comprendre, murmura Jacques... vous avez pu vous procurer de plans de ces ouvrages, mais comment? — Le plan des ouvrages, petit, fit le vieil officier, vos aéropôles, avec les appareils photographiques perfectionnés qui sont aujourd'hui braqués à l'extrémité de leurs ailes, que l'aviateur déclanche à volonté de son boquet, vos aéropôles, dis-je, les ont pris sur toutes leurs faces, les ouvrages de Metz, et, de leur côté, les Allemands ont les nôtres, cela est fait de doute pour personne; mais j'ai mieux que cela si tu portais demain au général de Maud'huy, qui commande votre corps de siège, le plan des remparts, des tourelles et des abris du Saint-Quentin, tu ne le ferais pas entrer un jour plus tôt dans l'ouvrage; j'ai mieux que cela, te dis-je, mais auparavant, il faut que je t'explique comment je l'ai eu.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Semaine catholique de la Suisse française, organ de diocèse de Lausanne et Genève.

14 avril : Partie officielle : Synode. — Partie non officielle : Vers la liberté : chronique religieuse de la Suisse; Stéthétique de l'église (suite); le fondateur du couvent de Montorge (suite); à propos de la confession des enfants; auct. et relique du B. Nicolas de Flue à La Roche; quand les âmes sont blanches; à travers les revues; fêtes de la semaine; quittances de la Chancellerie de l'Evêché.

